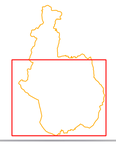
Commune de SAINT-JEURES (43)

PLAN LOCAL D'URBANISME

4b.3

PLAN DE ZONAGE

Planche Sud - Echelle : 1/5000



Plan local d'urbanisme
Arrêté le 28 février 2025
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 28 février 2025

Approuvé le ...

Révisions et modifications :
- ...

Référence : 49021

biainsight

RÉALITÉS Urbanisme et Aménagement
34, Rue Georges Plasse - 42300 Roanne
Tél : 04 77 67 83 06 info@realites-be.fr
www.realites-be.fr

250 0 250 500 m

Légende

Zonage
- UA : Zone urbaine de centre ancien
- UB : Zone urbaine d'extension du bourg et des hameaux
- UI : Zone urbaine à vocation économique
- 1AUB : Zone à urbaniser
- A : Zone agricole
- Ap : Zone agricole protégée
- Al : Secteur agricole à vocation de loisirs
- Ae : Secteur agricole à vocation économique
- Al*: Secteur agricole lié au camping
- N : Zone naturelle

Prescriptions
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Emplacement réservé
- Changement de destination avec création de logement
- Changement de destination pour extension de logement existant
- Espace de jardin ou de parc à préserver
- Sous trame bocagère : secteur d'arbre isolé
- Sous trame bocagère : secteur de haie basse
- Sous trame bocagère : secteur de haie mutistrates
- Sous trame humide : secteur de prairie humide
- Sous trame humide : secteur de retenue d'eau
- Sous trame humide : secteur de cours d'eau
- Sous trame humide : secteur de mare
- Sous trame boisée : secteur de forêt présumée ancienne
- Cheminement doux